

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **36 (1891)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sera déterminée par la société, sur la proposition du jury, dans l'assemblée qui sera tenue dans l'été 1892.

Genève, le 31 janvier 1891.

Au nom du comité central de la société des officiers de la
Confédération suisse :

Le vice-président :	Le secrétaire :
Th. TURRETTINI, lieut.-col.	Henri LE FORT, capitaine.

SECTION VAUDOISE

L'assemblée des délégués de cette section a eu lieu le samedi 21 février, à 3 heures après midi, au Casino-Théâtre, à Lausanne. Une quarantaine d'officiers étaient présents, représentant les sous-sections de Lausanne, Montreux, Morges, Moudon, Ste-Croix et les districts d'Aigle, Aubonne, Avenches, Echallens, Grandson, La Vallée, Lavaux, Oron, Payerne, Nyon et Yverdon.

Au fond de la salle est étalée moitié de la carte pour jeu de guerre votée lors de l'assemblée précédente. Cette carte, dont la seconde moitié sera bientôt terminée, est celle du terrain compris entre Lausanne-Morges-Cossonay-Echallens. Elle est à l'échelle de 1 : 5000.

M. le major Guiger, présente un rapport financier sur l'établissement de la dite carte. Le crédit ancien de fr. 500 est épuisé ; un nouveau crédit de fr. 200 est nécessaire pour parachever l'œuvre. Il est aussitôt accordé. Une fois la carte achevée, les sous-sections pourront en obtenir un exemplaire au prix modique de fr. 35.

Les comptes de l'exercice écoulé sont adoptés, puis les rapports présentés sur l'activité des sous sections et des districts. En somme, cette activité n'a pas été fébrile ; on pourrait travailler plus que cela.

Le budget est voté sans modifications importantes. Un prix de 150 francs, dont fr. 50 affectés au tir au revolver, est alloué comme don d'honneur au tir cantonal de Morges.

Une proposition de la sous-section de Moudon, tendant à restreindre le nombre des auditeurs pendant les critiques en temps de manœuvres de division, soit à le limiter aux officiers supérieurs suisses, est renvoyée après une courte discussion à l'étude des sous-sections.

Citons encore comme proposition individuelle, un appel en faveur de la section vaudoise de la Croix rouge, et nous aurons épuisé l'ordre du jour de la séance.



BIBLIOGRAPHIE

Schiessversuch des Grusonwerk. Magdeburg-Buckau.

Bien que les rapports de cet important établissement militaire soient imprimés « à titre de manuscrit » nous ne pouvons négliger d'enregistrer au moins leur publication et un résumé sommaire de leur contenu.

Les rapports, n^{os} 8, 9 et 10, que nous venons de recevoir, comprennent les résultats statistiques et graphiques des essais faits avec une tour cuirassée de deux canons de 15 cm. L 25 sur affûts sans recul ; puis des indications détaillées, éclairées de belles planches photographiques, sur des essais de diverses pièces de campagne et de position, au nombre desquelles des mitrailleuses de campagne nouveau modèle et des affûts blindés.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cette magnifique publication, qui, depuis longtemps, jouit de l'estime générale et fait l'admiration de tous les connaisseurs.

Citons seulement quelques livres qui s'y rattachent.

Hartgusspanzerungen und Minimalscharten-Laffeten. (Cuirasses en fonte durcie et affûts à embrasure minima, système Gruson, par J.-V. Schütz, ingénieur.)

Après un exposé rapide de l'histoire et de la fabrication des cuirasses en fonte durcie, l'auteur nous donne un résumé des diverses expériences faites contre ces plaques, expériences qui ont déjà commencé en 1869. — La deuxième partie traite des affûts à embrasure minima, avec descriptions des types les plus employés. Puis nous passons aux tourelles cuirassées, sujet plein d'actualité. L'auteur présente des systèmes variant suivant qu'ils sont destinés à la défense de l'intérieur d'un pays ou de celle des côtes. Ainsi nous voyons d'abord les tourelles, pour deux pièces de 15, avec ou sans calotte en fer laminé, qui peuvent faire un tour par minute et ainsi envoyer deux projectiles pendant le même laps de temps, et pour finir nous voyons les grosses batteries côtières, pièces de 30,5 cm.

De nombreuses planches rendent facile et nette l'intelligence de cet ouvrage.

Panzerlaffeten (affûts cuirassés) 2^e partie.

Cet ouvrage, suite à la brochure parue en 1889, ne contient pas tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour par la maison de Magdebourg, mais simplement la description des constructions de ce genre existant sur la place de tir du Grusonwerk, et qui ont été soumises du 8 au 13 septembre dernier à diverses expériences.

Nous trouvons dans ce volume : Les affûts mobiles, les affûts à éclipse, ordinaires, un type d'observatoire cuirassé et une liste des affûts cuirassés exécutés ou en exécution dans la maison Gruson.

Le volume *Die Grüison'schen Schnellfeuer-Kanonen*, 2^e partie, fait suite à la brochure de même titre parue en 1888.

La première partie de ce volume traite de la fermeture du canon Gruson à tir rapide. Pour les petits calibres qui ont la plus grande rapidité de tir, cette fermeture se compose de 22 pièces (y compris les vis), mais dans les gros calibres on a pu réduire encore ce chiffre. Ainsi nous arrivons à 16 pièces pour l'obusier de campagne et 13 pour l'obusier cuirassé.

La deuxième partie est une description des différents canons et obusiers soumis aux essais de septembre 1890. Nous y trouvons les canons à tir rapide (40 à 45 coups par minute) depuis le calibre 3,7 cm. jusqu'à celui de 8,2 cm.; puis un canon de 8,2 cm. en bronze, avec fermeture spéciale, et enfin deux obusiers, à tir rapide, de 12 cm.

La troisième partie contient les tables de tir pour toutes les bouches à feu mentionnées dans l'ouvrage.

En outre, il y a une grande quantité de belles planches.

Voyage de Mgr le comte de Paris et de Mgr le duc d'Orléans aux Etats-Unis et au Canada. Paris, Librairie nationale, 1891. 1 broch. gr. in-8 de 66 pages.

Le voyage en question a fait, on le sait, beaucoup de bruit l'automne dernier, tant pour lui-même qu'à l'occasion des incidents connus qui avaient traversé son premier essai 8 mois auparavant. La presse de France et autres pays s'en est beaucoup occupé, et nous avons donné plusieurs extraits de ses récits, particulièrement de l'*Avenir militaire*, de Paris.

On retrouve dans la brochure susmentionnée les principales mentions de la presse, mais sûres et bien coordonnées, ce qui constitue un parfait résumé de l'intéressant voyage princier et de ses épisodes les plus marquants. On y voit entr'autres que, contrairement aux rancantars de quelques journaux parisiens mal renseignés, le comte de Paris et son fils aîné, ainsi que leur escorte française d'élite, ont reçu partout l'accueil le plus empressé et le plus courtois. Ils ont été brillamment fêtés par des centaines d'officiers généraux et supérieurs ayant à leur tête l'illustre défunt dont nous parlons plus haut et le général Schofield, commandant en chef actuel de l'armée des Etats-Unis. Même des chefs Hurons ont tenu à présenter leurs hommages aux descendants de leurs anciens rois et alliés.

La brochure, ornée d'un frontispice avec drapeaux français, américains et canadiens, comprend encore de charmantes illustrations, dont plusieurs d'après des photographies prises sur place, où tous les personnages sont fort ressemblants.

La guerre moderne, par le général *Derrécagaix*. 1^{re} partie. Stratégie. 2^{me} édition. Paris, L. Baudoin et Cie, 1890. 1 vol. in-8^o de 690 pages avec planches, 10 francs.

Nous sommes un peu en retard avec cette belle publication. Mais il fallait la lire, et ce gros volume ne se lit pas comme un roman. Il faut parfois relire et confronter ses divers chapitres pour l'apprécier pleinement. Alors seulement on peut jouir de leurs trésors d'érudition et d'à propos. En somme, ce livre est des plus substantiels, riche de remarques aussi justes qu'élevées sur l'art militaire en général, plein de faits à l'appui de ses thèses et de précieux renseignements empruntés à toutes les campagnes modernes de l'Europe

et des autres continents. Bonne méthode assurément pour l'exposition des principes dirigeants de la stratégie.

Le savant auteur ne se borne pas en effet à proclamer des principes, ce qui, pour la matière elle-même, à ne la traiter qu'au point de vue dogmatique, serait l'affaire d'une vingtaine de pages, comme le chapitre de Jomini publié à Glogau en 1807. Il descend dans tous les détails de la préparation et de l'application des bases fondamentales de l'art, s'occupe en conscience de tout ce qui s'y rattache. Naturellement, cela le mène loin, c'est-à-dire aux 690 pages susmentionnées.

Néanmoins, pas une de ces pages n'est de trop. Tout y est à sa juste place. Tout y est bien coordonné, clairement exposé, savamment enrichi de citations des meilleurs auteurs et de modèles de maîtres, avec des conclusions qui constituent d'excellentes leçons en matière, non seulement d'opérations stratégiques, mais aussi d'organisation des armées, de topographie, de reconnaissances et d'autres branches plus ou moins accessoires.

A côté de ces réels mérites, on pourrait peut-être se demander si l'auteur ne s'est pas laissé un peu trop influencer par la situation de la France actuelle depuis ses revers de l'année terrible, et si cette préoccupation ne domine pas un peu trop ses études des opérations et des armées allemandes, ainsi que les citations des écrivains allemands auxquels il croit devoir attribuer tant d'autorité.

Mais on ne saurait faire un grief, de cet objectif patriotique, à un général français en activité dans la haute situation où se trouve le général Derrécagaix, et cela n'empêche pas que son livre reste au premier rang des meilleurs publiés sur la stratégie. Celui qui suivra *sur la tactique* confirmera sans doute le succès de la publication.

On jugera d'ailleurs de son mérite littéraire par les quelques pages que nous reproduisons ci-dessus (page 136) à l'occasion de la grande marche du général Sherman, pages qui, à côté de leur valeur intrinsèque comme récit historique, ont l'avantage de fournir un bon spécimen du rôle des chemins de fer dans la guerre moderne et de compléter utilement ce qui est dit de ce rôle.

Illustrazione Militare Italiana. — Directeur: Cav. Quinto Cenni. Paraissant à Milan 3 fois par mois. — Prix par an: 7 fr. pour l'Italie, 8 fr. 50 pour l'étranger.

Les nos 117 à 119 contiennent les portraits du ministre actuel de la guerre, général L. Pelloux, du lieutenant de carabiniers Borgia Chiaffredo, de plusieurs officiers récemment décédés; de deux députés militaires; quelques spécimens des pompiers de Turin; un épisode de la bataille de Custozza en l'honneur du ministre Pelloux, alors capitaine d'artillerie; vignettes diverses, dont uniformes suisses 1804.

OUVRAGES REÇUS :

Handbuch für den Truppenführer, par Lehnert. capitaine d'infanterie, avec en regard, la traduction italienne par C. Marselli, capitaine d'état-major, professeur à l'Ecole de guerre. 1 vol. in-8° de 189 p. avec planche. Turin 1891. Vincenzo Bona, éditeur.

Carte générale du N.-O. de la France et des contrées rhénanes, avec *carte annexe des environs de Paris*, par Gustave Freytag. Echelle 1 : 800000. Vienne 1891. Artaria et Cie, éditeurs.



Circulaires et pièces officielles.

Instruction pour les inspections du matériel auxquelles il devra être procédé en 1891.

ARTICLE PREMIER. Il sera procédé pendant l'année 1891, à l'inspection du matériel de guerre affecté aux unités de troupes de l'élite, à l'exception de la munition, dans les divisions I, II, IV et VIII.

ART. 2. L'inspection est confiée aux officiers spécialement désignés à l'article 177 de l'organisation militaire.

ART. 3. Les inspections auront lieu pendant le mois de mars, et il y sera procédé de manière à ce que le matériel de la même arme, déposé dans les arsenaux, soit inspecté en même temps par les commandants de corps. L'époque où le matériel des bataillons du génie devra être inspecté, sera fixée par le chef d'arme du génie.

ART. 4. L'ordre de procéder aux inspections est adressé aux commandants des unités de troupes par les chefs d'armes et de service qui en avisent en même temps les intendances des arsenaux.

ART. 5. Les inspections des commandants de corps s'étendent à tout le matériel affecté à leur unité de troupes ; en conséquence, il leur est recommandé de vouer une attention spéciale aux points ci-après :

a) à l'existence des approvisionnements réglementairement prescrits ; b) à l'état et au mode d'entretien du matériel ; c) à la possibilité d'une rapide mobilisation.

Les commandants d'escadron et de compagnie de guides s'assureront, en outre, de l'exécution de l'article 161 de l'organisation militaire et ils mentionneront, dans leurs rapports, si le nombre nécessaire d'équipements de chevaux existe pour les escadrons de la landwehr, et de quelle manière ils sont conservés et entretenus, etc.

Les commandants des unités d'artillerie s'informeront, en particulier, où et de quelle manière leur contingent de munition est magasiné, et ils s'entendront avec les intendances des arsenaux sur la manière en laquelle la munition pourra être touchée sans donner lieu à des frottements quelconques, en cas de mobilisation.

ART. 6. Chaque officier-inspecteur recevra de l'intendant de l'ar-